

**MAIRIE DE CHANAT-LA-MOUTEYRE**  
Puy-de-Dôme

**SÉANCE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2015**

Le 1<sup>er</sup> octobre 2015, le Conseil municipal de la commune de Chanat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Maurice HEINRICH, Maire.

Membres du Conseil Municipal : Jean-Maurice HEINRICH, Pierre BOS, Eric GATINEAU, Martine BONNEFOY, Bernard VELLETT, Sandrine BERBEZY, Odile COCHETEL, Sylvie COURTOIS, Catherine DEAT-BLEUZE, Chantal FOURNIER, Pierre HEBRARD, Michel MATTE, Catherine MICHOUX, Bernard PESEZ, Jean-Yves TOURATIER

Absents excusés : Sandrine BERBEZY, Odile COCHETEL, Jean-Yves TOURATIER

Procurations : Sandrine BERBEZY donne procuration à Pierre BOS

Odile COCHETEL donne procuration à Martine BONNEFOY

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

**Date de la convocation :**

25 septembre 2015

**Secrétaire de séance :**

Chantal FOURNIER

**EPF-SMAF : ADHESION NOUVEAUX ADHERENTS**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, donne son accord aux nouvelles adhésions.

*Voté à l'unanimité.*

Absents excusés : Sandrine BERBEZY, Odile COCHETEL

Procurations : Sandrine BERBEZY donne procuration à Pierre BOS

Odile COCHETEL donne procuration à Martine BONNEFOY

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

**Date de la convocation :**

25 septembre 2015

**Secrétaire de séance :**

Chantal FOURNIER

**ASSOCIATION PROTECTRICE DES ANIMAUX : RENOUELEMENT CONVENTION**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

*Voté à l'unanimité.*

**COMITE DE GESTION CANTINE-GARDERIE : DEMANDE DE SUBVENTION 2015-2016**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir la participation à 0,40 € par repas pour les enfants qui déjeunent régulièrement à la cantine au moins une fois par semaine.

*Voté à l'unanimité.*

**ONF : DESTINATION DES COUPES DE L'EXERCICE 2015**

Le conseil municipal décide :

- ✚ la délivrance de la parcelle sectionale 68 aux affouagistes,
- ✚ de fixer le délai d'exploitation et d'enlèvement des produits au 31/05/2016,
- ✚ de désigner comme garants Messieurs Henry, Martin et Saintemarie,
- ✚ de fixer la taxe d'affouage à 25 € le lot.

*Voté à l'unanimité.*

**ACCESSIBILITE : APPROBATION DES TRAVAUX ET DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME**

Considérant les capacités d'investissement de la commune et les projections sur les années à venir, notamment liées aux baisses de ressources, la commune a établi ce programme de mise en œuvre des travaux d'accessibilité des ERP sur 9 ans.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'approuver l'Agenda d'Accessibilité Programmé ci-dessous :

ERP	Etablissement	Total HT	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Ecole de Chanat	35 970 €		15 000 €		20 770 €	200 €				
2	Cantine	2 040 €			2 000 €	40 €					
3	Bureau de poste	4 250 €						4 150 €	100 €		
4	Salle du four	10 300 €							10 300 €		
5	Mairie	4 120 €					4 120 €				
6	Salle de la Salesse	3 170 €						2 250 €	40 €	880 €	

7	Eglise	500 €								500 €	
8	Cimetière	13 460 €									13 460 €
9	Ecole de l'Etang	21 230 €	21 180 €	50 €							
10	Salle de réunion assoc	1 840 €								1 840 €	
	<b>Total</b>	<b>96 880 €</b>	<b>21 180 €</b>	<b>15 050 €</b>	<b>2 000 €</b>	<b>20 810 €</b>	<b>4 320 €</b>	<b>6 400 €</b>	<b>10 440 €</b>	<b>3 220 €</b>	<b>13 460 €</b>

11 voix POUR et 4 ABSTENTIONS.

**REHABILITATION BATIMENTS COMMUNAUX DE « LA CURE » ET DU « LOCAL SYNDICAL » : LANCEMENT DE LA CONSULTATION DU MAITRE D'ŒUVRE ET CHOIX DU TYPE DE MARCHE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'engager la consultation selon une procédure adaptée.

*Voté à l'unanimité.*

**ECOLE DE L'ETANG : MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE – DEMANDE DE SUBVENTION « RESERVE PARLEMENTAIRE »**

Dans le cadre de la mise aux normes accessibilité de l'école de l'Etang, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de solliciter une réserve parlementaire.

*Voté à l'unanimité.*

**VSV : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS - AMELIORATION DES PERFORMANCES ENERGETIQUES DE L'ECOLE DE L'ETANG**

Dans le cadre de l'amélioration des performances énergétiques de l'école de l'Etang, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté de communes Volvic-Sources et Volcans.

*Voté à l'unanimité.*

**VSV : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2014 - PETIT PATRIMOINE**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté de communes VOLVIC-Sources et Volcans à hauteur de 28 040,97 €, en vue de participer au financement de la réhabilitation du petit patrimoine pour les éléments ci-dessous :

Elément	Demande					
	Prix total HT	Prix total TTC	FCTVA	Reste à charge	Sollicitation VSV	Autofin.
Mur du chemin du Courdoulet	7 584,00 €	9 100,80 €	1 434,38 €	7 666,42 €	3 833,21 €	3 833,21 €
Lavoir de l'Etang	29 000,00 €	34 800,00 €	5 484,83 €	29 315,17 €	14 657,59 €	14 657,59 €
Pont SNCF de la Crapouillère	18 895,00 €	22 674,00 €	3 573,65 €	19 100,35 €	9 550,18 €	9 550,18 €
<b>TOTAL</b>	<b>55 479,00 €</b>	<b>66 574,80 €</b>	<b>10 492,85 €</b>	<b>56 081,95 €</b>	<b>28 040,97 €</b>	<b>28 040,97 €</b>

*Voté à l'unanimité.*

**VSV : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES EN VUE DE L'ACHAT DE PRESTATIONS DE TELEPHONIE FIXE ET MOBILE**

Le conseil municipal décide d'approuver l'adhésion au groupement de commande en vue de l'achat de prestations de téléphonie fixe.

*Voté à l'unanimité.*

**SBA : RAPPORT 2014 SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS**

Le conseil municipal a pris acte de la synthèse du rapport annuel 2014 du Syndicat du Bois de l'Aumône.